



HONORAIRES DE TRANSACTION

A compter du 01/05/2021

LES HONORAIRES DE TRANSACTIONS SONT A LA CHARGE DU VENDEUR(S)OU ACQUEREUR(S)

Les prix de nos prestations sont indiqués toutes taxes comprises (TTC). TVA de 20% au taux en vigueur lors de l'encaissement, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale. Les pourcentages s'appliquent sur le prix net vendeur négocié.

HONORAIRES VENTES* SUR LA BASE DU NET VENDEUR

MANDAT SIMPLE OU EXCLUSIF

De 1€ à 75 000 €	3 750 € HT soit 4 500 € TTC FORFAIT
De 75 001 € à 90 000€	5 000 € HT soit 6 000 € TTC FORFAIT
De 90 001 € à 150 000 €	5.84 % HT soit 7 %TTC
De 150 001 € à 200 000 €	5.00 % HT soit 6 % TTC
De 200 001 € à 499 999 €	4.16 % HT soit 5% TTC
De 500 000 € à 800 000€	3.34 % HT soit 4% TTC
Au delà	2.66% HT soit 3.20 % TTC
	* A la charge des vendeurs ou des acquéreurs selon le mandat

HONORAIRES DE RECHERCHE D'UN BIEN À ACQUERIR

À la charge de(s) l'acquéreur (s): mêmes pourcentages que sur le mandat de vente appliqués sur le prix net vendeur du bien, hors frais de notaire, lors de la réalisation de l'opération avec un vendeur présenté par l'agence. Cette rémunération sera exigible le jour ou l'opération sera effectivement conclue et réitérée par acte authentique de vente chez un notaire

LOCATION À USAGE D'HABITATION

Honoraires de négociation et d'entremise et de publicité à la charge exclusive du Bailleur 50€

Honoraires de visites, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

Honoraires à la charge du bailleur : 10€ TTC par m² en zone tendue, 8 € TTC par m² les autres zones, de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire : 10 € TTC par m² en zone tendue, 8€ TTC les autres zones par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux : Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable. Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

HONORAIRES D'ESTIMATION

Gratuit si mandat de vente. Frais de déplacement, étude du bien et avis de valeur écrit : **200 € HT soit 240 € TTC**

Cet avis de valeur ne peut, bien entendu, être assimilé à une expertise.

TLSE31immobilier, AGENCE IMMOBILIERE Entreprise Individuelle dont le siège social se situe 4 Lotissement Beausoleil 31570 ST PIERRE DE LAGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 494262603, représentée par Madame Michèle DARAM-NORMANT, titulaire de la carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans maniement de fond, délivrée sous le numéro CPI 3101 2018 000 024 638 par la préfecture de la Haute Garonne. Garantie financière chez GALIAN 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS montant 120 000 €. RCP MMA ENTREPRISE sous police n° 120137405 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9. Ayant le titre professionnel d'agent immobilier obtenu en France dont l'activité est régie par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 (dite « loi Hogueu ») et son décret d'application n° 72-678 du 20 juillet 1972 (consultables en français sur www.legifrance.gouv.fr), et soumis au code d'éthique et de déontologie intégrant les règles de déontologie fixées par le décret n° 2015-1090 du 28 août 2015, consultables sur https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/8/28/JUSC1505288D/jo_-e MEDIATEUR VIVONS MIEUX ENSEMBLE Site internet : <https://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr> Par courrier Médiation-vivons mieux ensemble 465 avenue de la Libération 54000 NANCY Dans l'hypothèse où le mandant n'a pas la qualité de consommateur, il a la possibilité de saisir le service qualité TLSE31IMMOBILIER 4 Lotissement Beausoleil 31570 SAINT PIERRE DE LAGES. Numéro individuel d'identification à la TVA FR37494262603

